Direction de l'immobilier, de la logistique et des transports
Direction des finances et des achats

2025 DILT 7 DFA : Budget annexe des transports automobiles municipaux - Compte de gestion de l'exercice 2024

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de soumettre à votre examen le compte de gestion pour l'exercice 2024 du budget annexe des transports automobiles municipaux, rendu par le directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et de Paris.

Ce document comporte trois types de comptes :
- les comptes budgétaires ;
- les comptes de tiers ;
- les comptes financiers.

La tenue des comptes de tiers et des comptes financiers relève du seul comptable public en vue du contrôle de gestion par la chambre régionale des comptes. Les résultats de ces deux comptes ne sont donc pas repris dans les comptes de l'ordonnateur, à la différence de la tenue des comptes budgétaires qui figure dans le compte administratif. Les comptes de tiers et les comptes financiers sont tenus à la disposition des personnes concernées dans le compte de gestion ci-joint.

Concernant les comptes budgétaires, les montants présentés dans le compte de gestion du directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et de la Ville de Paris sont identiques à ceux du compte administratif établi par l'ordonnateur. Ces montants sont récapitulés ci-dessous.

DÉPENSES
Le montant des dépenses d'investissement mandatées s'élève à 19 513 810,46 euros
Le montant des dépenses mandatées en exploitation s'élève à 37 190 590,21 euros
Soit un total de 56 704 400,67 euros

RECETTES
Le montant des recettes constatées en investissement s'élève à 11 464 865,27 euros
Le montant des recettes d'exploitation constatées s'élève à 33 533 176,14 euros
Soit un total de 44 998 041,41 euros

Résultat au 31 décembre 2024 ……
-11 706 359,26 euros

Le budget annexe des transports automobiles municipaux à la clôture de l'exercice 2024 présente un résultat de -11 706 359,26 euros, réparti de la façon suivante entre les sections d'investissement et d'exploitation :

Résultat de la section d'investissement …….. …..... -8 048 945,19 euros
Résultat de la section d'exploitation …….…….…….. - 3 657 414,07 euros

Après reprise du résultat 2023, et avant prise en compte des restes à réaliser, il résulte un résultat cumulé de -6 437 454,37 euros.

	Résultat de clôture de l'exercice 2023	Part affectée à l'investissement 2024	Résultat de l'exercice 2024	Résultat de clôture de l'exercice 2024
Section d'investissement	8 831 793,64 euros		- 8 048 945,19 euros	782 848,45 euros
Section d'exploitation	-3 562 888,75 euros	sans objet	-3 657 414,07 euros	-7 220 302,82 euros
TOTAL	5 268 904,89 euros		-11 706 359,26 euros	-6 437 454,37 euros

Ces chiffres sont conformes à ceux du compte administratif du budget annexe des transports automobiles municipaux pour l'exercice 2024.

Par ailleurs, un certain nombre d'opérations d'ordre non budgétaires sont effectuées par le comptable public et sont enregistrées au compte de gestion au vu des informations transmises par l'ordonnateur au moyen d'un certificat administratif. Ces opérations, qui concernent principalement des reprises d'amortissements consécutives aux ventes de véhicules, ou l'enregistrement comptable des mises en services de véhicules, ne donnent lieu ni à des prévisions budgétaires, ni à l'émission de titres et de mandats.

En 2024, aucun certificat administratif donnant lieu à des opérations non budgétaires sur les comptes 1021 et 1068 n'a été émis par l'ordonnateur.

Tels sont, Mesdames et Messieurs, les résultats du compte de gestion de l'exercice 2024, présenté par le directeur régional des finances publiques d'Ile-de-France et de Paris, pour les opérations du budget annexe des transports automobiles municipaux, que je vous propose d'approuver.

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris